

- réalisé des progrès en ce qui touche la protection de l'environnement, y compris l'introduction de nouvelles lois sévères, d'importantes réductions dans les émissions qui causent les pluies acides et une accélération du retrait graduel de l'essence avec plomb.

Le gouvernement est fort conscient de la nécessité de l'adaptation au changement, tant au plan national qu'international. Quelques exemples:

- la négociation de l'Accord de libre-échange et un rôle actif dans les négociations commerciales multilatérales;
- un soutien accru à la recherche et au développement;
- des initiatives pour encourager les autochtones à s'autogouverner, et
- un accroissement de la participation et de la promotion de la femme dans la fonction publique, y compris des rôles élargis dans les Forces armées canadiennes.

Ce gouvernement a accordé une haute priorité à la reconstruction de l'unité nationale; mentionnons:

- une nette amélioration du climat des relations fédérales-provinciales;
- un solide appui du bilinguisme officiel; notamment par des amendements visant à renforcer la Loi sur les langues officielles; et
- de grandes réformes constitutionnelles, dans le cadre de l'Accord du Lac Meech, qui ont rallié le Québec sur la question de la Constitution.

Ce gouvernement a renforcé nos rôles traditionnels en matière de défense collective, de maintien de la paix et de coopération internationale. Nous avons:

- rééquipé nos Forces armées pour qu'elles puissent à nouveau jouer un rôle crédible à l'OTAN et dans la protection de la souveraineté canadienne;
- grandement contribué au maintien de la paix, surtout au cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq;
- activement participé au travail des Nations Unies, du Commonwealth et de la Francophonie; et